

PLAN DE COURS

POL-2510 : Théories contemporaines de la démocratie

NRC 88245 | Automne 2021

Préalables : GPL 1000 OU GPL 1001 OU GPL 1009 OU PHI 1001 OU POL 1011

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Examen des principales théories contemporaines ayant pour objet la démocratie : démocratie directe vs démocratie représentative, critiques marxistes, critiques anarchistes, théories « réalistes » et économiques du vote et de l'électeur, théories du choix social, démocratie participative, démocratie « radicale » et démocratie délibérative. Une attention particulière est portée à des propositions d'aménagements institutionnels pouvant découler directement ou en partie de ces théories : réforme du mode de scrutin, recours au tirage au sort, révocabilité des mandats, référendum d'initiative populaire, droit de vote des enfants, assemblée citoyenne et sondages délibératifs.

La présence des étudiants sur le campus à Québec est requise pour ce cours. Cours entièrement en présentiel.

Plage horaire

Cours en classe

mercredi	09h00 à 11h50	DKN-1256	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021
----------	---------------	--------------------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=130063>

Coordonnées et disponibilités

François Blais
Enseignant
Francois.Blais@pol.ulaval.ca

Blais
francois.blais@pol.ulaval.ca
Tél. : 4186562131406329 poste 406329

Disponibilités

mercredi :
13h30 à 15h30 - du 1 sept. 2021 au 22 déc. 2021

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) ↗

[Liste des navigateurs supportés](#) ↗

[Avis important concernant les appareils mobiles](#) ↗ (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#) ↗ est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

[Activer sa licence Zoom ULaval](#) ↗

Sommaire

Description du cours	4
Présentation générale	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Feuille de route	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Présentation en classe d'un texte à lire	5
Premier examen-maison	6
Second examen-maison	6
Participation en classe	6
Barème de conversion	7
Règlements et politiques institutionnels	7
Évaluation de la qualité du français	8
Gestion des délais	8
Absence à un examen	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	9
Matériel didactique	10
Spécifications technologiques	10
Bibliographie et annexes	10
Bibliographie	10

Description du cours

Présentation générale

Ce cours permet aux étudiants de connaître les principales approches de la démocratie, celles qui poursuivent un objectif descriptif ou compréhensif mais surtout celles qui poursuivent un objectif normatif. Au début du cours, une attention particulière sera apportée à un ensemble de débats qui ont marqué l'histoire de la démocratie de l'antiquité à nos jours. Par la suite, le cours laissera la place à des contributions plus récentes et qui rendent bien compte des débats très contemporains. À la fin de ce cours, l'étudiant-e sera en mesure d'identifier ces débats et d'en rendre compte correctement, sinon dans toute leur complexité, du moins de façon à saisir les principaux enjeux théoriques mais aussi pratiques qui peuvent en découler pour l'avenir des démocraties contemporaines.

Objectifs généraux

- Reconnaître l'évolution historique des principaux débats théoriques autour de la notion de "démocratie".
- Reconnaître ses principales justifications normatives et ses institutions.
- Reconnaître les principales critiques faites à son endroit.
- Reconnaître les nouveaux modèles de démocratie proposés comme des solutions aux "faiblesses" de la démocratie représentative ou de la démocratie de masse.
- Distinguer clairement les enjeux théoriques des enjeux pratiques quand il s'agit de démocratie.
- Distinguer clairement les débats qui relèvent de la science politique des débats qui relèvent de la philosophie politique normative.

Approche pédagogique

Présentation en classe des principales approches et débats en cours par le professeur.

Les étudiants-es seront régulièrement interpellés-es pour vérifier leur bonne compréhension de la matière et connaître leur réaction à certaines analyses ou propositions.

Discussion sur des textes à lire avec de courtes présentations d'introduction par les étudiants-es à tour de rôle.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
1. Introduction Présentation du cours. Évaluations. Théories empiriques de la démocratie vs Théories normatives. Tension entre la Justice et la Démocratie.	1 sept. 2021
2. Histoire : La démocratie athénienne Origines et caractéristiques des institutions démocratiques de la Grèce antique Les critiques du modèle par les observateurs de l'époque	8 sept. 2021
3. Histoire : La démocratie représentative Contexte historique du développement de la démocratie Le débat démocratie directe vs démocratie représentative La "consécration" du modèle représentatif et de l'universalité du droit de vote	15 sept. 2021
4. Les justifications libérales de la démocratie Les auteurs présentés seront Locke, Madison et plus particulièrement Mill et Rawls	22 sept. 2021
5. Les critiques marxistes et anarchistes de la démocratie Critiques de la démocratie libérale et "bourgeoise". L'impossibilité de réconcilier la démocratie et le	29 sept. 2021

capitalisme. Les auteurs présentés seront plus particulièrement Marx, Bakounine, Simmons et Chomsky	
6. La critique "réaliste" de la démocratie Mouvement de pensée à l'origine de la science politique "moderne" et qui tente de s'éloigner de la tradition normative de la démocratie : Schumpeter et plus récemment Achen et Bartels.	6 oct. 2021
7. Démocratie agrégative I : Choix social. et choix individuel La démocratie comme démarche agrégative de choix individuels. Les limites, les difficultés rencontrées et les choix inévitables à faire : Condorcet, Downs, Arrow et Dummet. Remise du premier examen-maison.	13 oct. 2021
8. Démocratie agrégative II : Votes et systèmes électoraux Retour du premier examen-maison. Les différentes valeurs recherchées pour un système électoral. Les institutions et l'enjeu de la représentation "fidèle". Modes de scrutin pluralitaire et proportionnel.	20 oct. 2021
9. Semaine de lecture	27 oct. 2021
10. Démocratie participative I : les approches "radicales" de la démocratie Pas moins de démocratie mais plus ! : Skinner, Pateman, Barber et Mouffe	3 nov. 2021
11. Démocratie participative II : épistocratie, éthique du vote et limite du droit de vote Pas plus de démocratie mais moins ! : Caplan et Brennan	10 nov. 2021
12. Démocratie délibérative I : Principes et justifications théoriques La démocratie : pas uniquement une simple affaire d'agrégation de préférences ou même d'intensité de participation. Habermas, Cohen , Fishkin, Eslundt	17 nov. 2021
13. Démocratie délibérative II : Pratiques et institutions Réaliser la démocratie délibérative : Fishkin et Landemore	24 nov. 2021
14. Dernier cours et dépôt du second examen-maison	1 déc. 2021
15. Congé (Fête de l'Université Laval)	8 déc. 2021

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Présentation en classe d'un texte à lire	À déterminer	Individuel	20 %
Premier examen-maison	Du 13 oct. 2021 à 12h00 au 20 oct. 2021 à 08h00	Individuel	30 %
Second examen-maison	Du 1 déc. 2021 à 12h00 au 13 déc. 2021 à 12h00	Individuel	40 %
Participation en classe	À déterminer	Individuel	10 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Présentation en classe d'un texte à lire

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Compréhension du texte	10
Esprit de synthèse	5
Qualité du français tant à l'oral qu'à l'écrit	5

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Présentation entre 10 et 15 minutes d'un texte à lire pour la semaine. Vous aurez besoin d'un support visuel de type Power Point (ou tout autre type). Ce document visuel devra être remis au professeur au moins 30 minutes avant le début du cours (boîte de dépôt).

Premier examen-maison

Date et lieu : Du 13 oct. 2021 à 12h00 au 20 oct. 2021 à 08h00 , Maison

Dépôt des questions d'examen à la suite du cours

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Réponses corrigées individuellement (maîtrise de la matière)	30

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Francois.blais@pol.ulaval.ca

Répondre directement sur le questionnaire et retour ennuieux version Word

Directives de l'évaluation :

Il s'agit de répondre à quelques questions sur la matière vue en classe, les lectures obligatoire et certaines lectures complémentaires . L'examen a essentiellement pour but d'évaluer votre compréhension à ce premier stade du cours et vous permettre d'écrire vos premières réflexions.

Second examen-maison

Date et lieu : Du 1 déc. 2021 à 12h00 au 13 déc. 2021 à 12h00 , Maison

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Réponses corrigées individuellement (maîtrise de la matière)	40

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
francois.blais@pol.ulaval.ca

Directives de l'évaluation :

Même formule que pour le premier examen. Le développement des réponses attendues sera néanmoins plus long et vous aurez u l'occasion de formuler des analyses plus personnelles à partir notamment des lectures obligatoires et certaines complémentaires.

Participation en classe

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Présence	5
Qualité des interventions	5

Directives de l'évaluation :

Votre participation pour ce cours compte tenu du format, de la taille de la classe mais aussi du contenu est importante.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcèlement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Évaluation de la qualité du français

La qualité du français tant à l'oral qu'à l'écrit est prise en considération lors des différentes évaluations.

Gestion des délais

Les retards non justifiés sont automatiquement pénalisés.

Absence à un examen

Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La présente politique concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tou.te.s les étudiant.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Activités visées par la présente politique

Cette politique s'applique à toutes les évaluations qui sont expressément planifiées (jour et heure), dès le début de la session, dans le plan de cours.

Motifs recevables et pièces justificatives à fournir :

- En cas de maladie qui empêcherait l'étudiant.e de se soumettre à une évaluation, il ou elle doit fournir un certificat médical, signé par un.e professionnel.le de la santé reconnu.e, compétent.e et indépendant.e (aucun lien de parenté avec l'étudiant.e) et dont le nom et les coordonnées apparaissent clairement sur le document. Ce certificat doit établir le fait que l'étudiant.e est dans l'incapacité de se soumettre à une évaluation, pour une période de temps qui doit être clairement balisée (date du début et date prévue de la fin de la période d'incapacité). Le certificat médical doit être envoyé à absences@pol.ulaval.ca au plus tard 72h après la date prévue de l'évaluation.

L'étudiant.e qui se voit dans l'incapacité d'aviser absences@pol.ulaval.ca de son absence à une évaluation dans les délais impartis, devra le faire dès que possible, en fournissant les preuves pour lesquelles il ou elle n'a pu respecter ce délai.

À noter : un billet médical indiquant uniquement que l'étudiant.e a consulté une clinique ou un médecin le jour de l'évaluation sera refusé.

- - En cas de maladie, accident grave ou décès d'un.e proche, l'étudiant.e doit fournir un certificat médical attestant de la réalité de cette maladie ou de cet accident. Lorsqu'il s'agit d'un décès ou de funérailles d'un.e proche, l'étudiant.e doit fournir une preuve (l'avis de décès ou la nécrologie). Le terme « proche » vise les personnes suivantes: conjoint.e, enfant, parent, fratrie, grands-parents.
- - Un.e étudiant.e qui fait partie d'une équipe sportive du Rouge et Or doit communiquer les conflits d'horaires qu'il pourrait y avoir entre ses examens et ses compétitions par le moyen d'une lettre émise par le Service des activités sportives.
- - Un.e étudiant.e qui participe à un concours ou à une compétition, sportive ou autre, de niveau provincial, national ou international, ou à un colloque ou un congrès dans le cadre de son cheminement, et dont la participation entrerait en conflit avec une évaluation d'un cours, doit envoyer une lettre attestant de cette participation le plus tôt possible. L'événement qui cause l'absence doit être d'importance primordiale et doit pouvoir être prouvé sans ambiguïté par des documents appropriés.
- - Un.e étudiant.e qui attend un enfant et dont la date prévue d'accouchement entre en conflit avec une évaluation doit le mentionner dès le début de la session.
- - Un.e étudiant.e parent qui a des obligations parentales non prévues (fausse-couche, interruption de grossesse, maladie infantile nécessitant de garder un enfant à la maison, rendez-vous pour l'enfant nécessitant la présence d'un parent) doit fournir les pièces justificatives à absences@pol.ulaval.ca confirmant la situation particulière, au plus tard 72h après la date de l'évaluation (voir la Politique relative aux étudiantes et aux étudiants parents, page 5).

Exemples de motifs non recevables :

- - Avoir planifié un voyage ou avoir acheté des billets pour un voyage.
- - S'être trompé.e d'heure ou de jour, ou toute autre négligence de la part de

l'étudiant.e.

- - Devoir s'absenter dû à un emploi ou d'activités de bénévolat.
- - Être inscrit.e à deux cours consécutifs dont la tenue des activités d'évaluations a lieu de façon consécutive.
- - Avoir un conflit d'horaire entre deux évaluations dans des cours différents : cette situation peut être évitée dès le début de la session, lorsque les dates des évaluations sont connues. Les étudiant.e.s qui s'inscrivent à des cours hors département doivent s'assurer, dès leur inscription ou lors de la première séance de cours, qu'il n'existe aucun conflit d'horaire d'examen dans les cours choisis.
- - Un.e étudiant.e qui se présente à un examen est présumé.e apte à le faire et ne peut faire une demande de report.

Décision :

La décision d'accepter ou de refuser un motif de reprise d'évaluation revient à l'agent.e de secrétariat aux programmes (absences@pol.ulaval.ca), en collaboration avec la direction de programme, qui prendra sa décision après avoir pris connaissance des documents déposés par l'étudiant.e. Au besoin, la direction de programme pourra demander à rencontrer l'étudiant.e.

Si la procédure pour se prévaloir d'une reprise d'évaluation n'a pas été respectée (délai de réaction abusif, formulaire non complété ou pièces justificatives manquantes) ou si les pièces justificatives déposées ne sont pas jugées valides, la demande sera rejetée a priori et l'étudiant.e se verra attribuer une note de 0 à l'évaluation. Si la procédure a été respectée (réaction sans délai, formulaire dûment complété et pièces justificatives valides), la demande sera acceptée a priori.

Une fois la décision prise, l'agent.e de secrétariat aux programmes informe par courriel l'étudiant.e de la réponse ainsi que la direction de programme et le ou la professeur.e ou chargé.e de cours concerné.e. L'étudiant.e prendra alors contact avec son ou sa professeur.e ou chargé.e de cours afin de connaître les modalités de la reprise.

Confidentialité :

Le Département de science politique s'engage à utiliser les renseignements fournis uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis. Tous les documents en lien avec une demande de reprise d'une activité évaluée seront protégés et conservés pour la durée nécessaire à la réalisation du service demandé.

Seul le personnel autorisé peut avoir accès aux renseignements vous concernant.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) ↗
- [Mozilla Firefox](#) ↗
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) ↗

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) ↗
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) ↗

Bibliographie et annexes

Bibliographie

© Assemblée nationale du Québec. (pas de date). Origines de la démocratie: d'Athènes à aujourd'hui. *Par ici la démocratie*. <http://www.paricilademocratie.com/approfondir/pouvoirs-et-democratie/1434-origines-de-la-democratie-d-athenes-a-aujourd-hui>

© Assemblée nationale du Québec. (pas de date). Qu'est-ce que la démocratie?. *Par ici la démocratie*. <http://www.paricilademocratie.com/approfondir/pouvoirs-et-democratie/1433-qu-est-ce-que-la-democratie->

Achen, C. & Bartels, L. (2016). *Democracy for Realists*. Princeton: Princeton University Press.

Angaut, J.-C. (2017). Critique des parlements et critique de l'intérêt général dans La théologie politique de Mazzini de Bakounine. *Astérion*, 17(17).

- Arrow, K. J. & Yale University Cowles Foundation for Research in Economics. (1963). *Social choice and individual values* (2nd ed.). New York: J. Wiley.
- Aubert, I., & Flügel, O. (2008). Procéduralisme et politique délibérative. La philosophie politique de Jürgen Habermas. *Philosophie, (2)*, 31-45.
- Audard, C. (2019). *La démocratie et la raison : actualité de John Rawls*. Paris : Bernard Grasset.
- Barber, B. R. (2003). *Strong democracy: participatory politics for a new age* (20th anniversary ed.). Berkeley: University of California Press.
- Barnaud-Meyer, S. (2008). Introduction: Marx et la démocratie, une (re)mise en questions. Dans S. Barnaud-Meyer (aut.), *Marx et la question de la démocratie* (pp.9-41) (Publication PA040062). [Thèse de doctorat, Université Paris IV – Sorbonne]. Thèses.fr; Université Paris IV – Sorbonne.
- Blondiaux, L. (2007). La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. *Mouvements, 50(2)*, 118-129.
- Bouamama, S. (2001). Droit de vote pour tous. Les contours d'un débat. *Hommes & Migrations, 1229(1)*, 21-33.
- Boulad-Ayoub, B. & Vernes, P.-M. (2015). *Aux fondements théoriques de la représentation politique* (J.-M. Tremblay, Ed.). Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval; Chicoutimi, Québec : Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi. (Ouvrage original publié en 2007).
- Bozzo-Rey, M. (2015). Démocratie représentative et bureaucratie démocratique : Mill et Bentham. *Revue internationale de philosophie, 272(2)*, 237-258.
- Brennan, J. (2011). *The ethics of voting*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Caplan, B. D. (2007). *The myth of the rational voter : why democracies choose bad policies*. Princeton University Press.
- Castoriadis, C. (1986). La polis grecque et la création de la démocratie. *Le Débat, 38(1)*, 126-144.
- Cervera-Marzal, M. (2019). Une « démocratie radicale » pas si radicale. *Raisons politiques, 75(3)*, 13-28.
- Cohen, J., & Fung, A. (2011). Le projet de la démocratie radicale. *Raisons politiques, 42(2)*, 115-130. doi:10.3917/rai.042.0115
- Cohen, J. (1997). Deliberation and Democratic Legitimacy. In J. Bohman & W. Rehg (Eds.), *Deliberative Democracy: Essays on reason and politics* (pp.67-92). Cambridge, Massachusetts: The Massachusetts Institute of Technology Press.
- Cohen, J. (1997). Procedure and Substance in Deliberative Democracy. In J. Bohman & W. Rehg (Eds.), *Deliberative Democracy: Essays on reason and politics* (pp.407-437). Cambridge, Massachusetts: The Massachusetts Institute of Technology Press.
- Condorcet, J.-A.-N. (2018). *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix* (M.-K. Daoust, ed.). Chicoutimi, Québec : Les Classiques des sciences sociales (Ouvrage original publié en 1785).
- Constant, B. (2008, juillet). De la liberté des anciens comparée à celle des modernes. *Les cahiers de psychologie politique*, numéro 13. <http://odel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=164>
- Dabdab Trabulsi, J.A. (2006). *Participation directe et démocratie grecque : une histoire exemplaire?*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Dannequin, F. (2003). La place du politique chez Schumpeter. *L'Économie politique, 17(1)*, 82-93.
- Darmon, M. (2016). L'effet Condorcet. *La revue lacanienne, 17(1)*, 48-52.
- Dion, S. (1986). Libéralisme et démocratie : plaidoyer pour l'idéologie dominante. *Politique, n°9*, 5-38.
- Downs, A. (1961). Théorie économique et théorie politique. *Revue française de science politique, 11(2)*, 380-412. (Uniquement les pages 395 à 412).
- Downs, A. (1985). *An economic theory of democracy*. Boston: Addison-Wesley.
- Dummett, M., & Farquharson, R. (1961). Stability in voting. *Econometrica, 29(1)*, 33-43.

- Dummett, M. (1984). *Voting Procedures*. Oxford: Oxford University Press.
- Dummett, M. (1997). *Principles of Electoral Reform*. Oxford: Oxford University Press.
- Dupuis-Déri, F. (2009). La fiction du contrat social : Uchronie libérale, utopie anarchiste. *Politique et Sociétés*, 28(2), 3-24.
- Estlund, D. M. (2011). *L'autorité de la démocratie: une perspective philosophique* (Y. Meinard, Trad.). Paris : Hermann. (Ouvrage original publié en 2008).
- Fiala, P. (1995). Chomsky, inlassable dissidence. *Mots*, 45(1), 117-123.
- Fishkin, J. S. (1991). *Democracy and deliberation: New directions for democratic reform* (Vol. 217). New Haven, CT: Yale University Press.
- Fishkin, J.S. & Reynié, D. (2001). Vers une démocratie délibérative : l'expérimentation d'un idéal. *Hermès, La Revue*, 31(3), 207-222.
- Fishkin, J. S., & Laslett, P. (2003). *Debating deliberative democracy* (Ser. Philosophy, politics and society, 7). Malden, MA: Blackwell.
- Foisneau, L. (2014). Rawls et la justification de la règle de majorité. *Raisons politiques*, 53(1), 63-79. doi:10.3917/rai.053.0063
- Frankel, C. & Deledalle, G. (1964). La théorie de la démocratie. *Les Études philosophiques*, 19(4), 549-558.
- Frega, R. (2015). Le jugement politique entre candeur et vérité. *Participations*, 11(1), 239-253.
- Gagnon, É. (2016) La démocratie représentative : un modèle contesté. Dans É. Gagnon, *Penser la démocratie participative aujourd'hui : L'expérience islandaise* (pp.12-56) (Publication 8884) [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie]. Université du Québec à Montréal.
- Girard, C. (2019). Pourquoi confronter les raisons ? Sur les justifications de la délibération démocratique. *Philosophiques*, 46 (1), 67–93.
- Giroux, J. (2013). Le spectre épistocratique. *Philosophiques*, 40(2), 301-319.
- Gavray, M. (2020). La démocratie selon Platon ou de l'ignorance collective érigée en principe politique. *Cahiers philosophiques*, 160(1), 23-38.
- Godbout, J. T. (2005). Pas de représentation sans représentativité ?. *Revue du MAUSS*, 26(2), 90-104.
- Guibert, B. (2005). Comment achever la démocratie représentative ?. *Revue du MAUSS*, n° 26(2), 171-192.
- Gutmann, A. & Thompson, D. (2002). Pourquoi la démocratie délibérative est-elle différente?. *Philosophiques*, 29(2), 193-214.
- Habermas Jürgen. (1997). *Droit et démocratie : entre faits et normes* (R. Rochlitz & C. Bouchindhomme, Trads; Ser. Nrf essais). Paris: Gallimard.
- Hamilton, A., Madison, J. & Jay, J. (2009). *The Federalist papers: Alexander Hamilton, James Madison, John Jay* (I. Shapiro, Ed.). New Haven: Yale University Press (Ouvrages originaux publiés entre 1787 et 1792).
- Hayat, S. (2011). Démocratie participative et impératif délibératif : enjeux d'une confrontation. Dans : Marie-Hélène Bacqué éd., *La démocratie participative: Histoire et généalogie* (pp. 102-112). Paris: La Découverte.
- Lakomski-Laguerre, O. & Longuet, S. (2004). Une approche subjectiviste de la démocratie : l'analyse de J.A. Schumpeter. *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy*, 47(2), 29-52.
- Landemore, H. (2013). Pourquoi le grand nombre est plus intelligent que le petit nombre, et pourquoi il faut en tenir compte. *Philosophiques*, 40 (2), 283–299.
- Landemore, H. (2017a). Beyond the Fact of Disagreement? The Epistemic Turn in Deliberative Democracy. *Social Epistemology*, 31 (3), 277–295.
- Landemore, H. (2017b). Deliberative democracy as open, not (just) representative democracy. *Daedalus*, 146(3), 51-63.

- Lénine, V.I. (2010). *L'État et la révolution* (Gosudarstvo i revoljucija, Trad.; C. Ovtcharenko & J.-M. Tremblay, Eds.). Chicoutimi, Québec : Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi. (Ouvrage original publié en 1936).
- Le Pourhiet, A. (2011). Définir la démocratie. *Revue française de droit constitutionnel*, 87(3), 453-464.
- Leydet, D. (2002a). Représentation et présence : la démocratie représentative en question. *Politique et Sociétés*, 21(1), 67-88.
- Leydet, D. (2002b). Introduction. *Philosophiques*, 29 (2), 175–191.
- Locke, J. (2002). *Traité du gouvernement civil* (D. Mazel, Trad.; J.-M. Tremblay, Ed.). Chicoutimi, Québec : Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi. (Ouvrage original publié en 1690).
- Lorrain, L. (2017). La représentation politique chez John S. Mill. *Cahiers philosophiques*, 148(1), 41-53.
- Manin, B. (2011). Comment promouvoir la délibération démocratique : Priorité du débat contradictoire sur la discussion. *Raisons politiques*, 42(2), 83-113.
- Manin, B. (2012). *Principes du gouvernement représentatif* ([Éd. augm. d'une] postf. inédite, Ser. Champs; essais 820). Paris: Flammarion.
- Massicotte, L. (2017). Les systèmes électoraux dans les pays démocratiques. *L'Actualité économique*, 93(1-2), 23-45.
- Melkevic, B. (2010). *Habermas, droit et démocratie délibérative*. Québec, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Mill, J. S. (2009). *Considérations sur le gouvernement représentatif* (P. Savidan, Trad.). Paris : Gallimard.
- Mouffe, C. (2003). Le politique et la dynamique des passions. *Politique et Sociétés*, 22(3), 143-154.
- Nadeau, C. (2007). *Justice et démocratie : une introduction à la philosophie politique*. Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal. <https://www-deslibris-ca.acces.bibl.ulaval.ca/ID/434775>
- Pateman, C. (1970). *Participation and democratic theory*. Cambridge University Press.
- Pourtois, H. (2013). Mini-publics et démocratie délibérative. *Politique et Sociétés*, 32(1), 21-41
- Rawls, J. (1995). *Libéralisme Politique* (C. Audard, Trad.). Paris, France : Presse Universitaire de France. (Ouvrage original publié en 1993).
- Robichaud, David et Turmel, Patrick. Prendre Part. Considérations sur la démocratie et ses fins. Montréal, Atelier 10.
- Roussin, J. (2020). La démocratie épistémique : une perspective condorcétienne. *Cahiers philosophiques*, 160(1), 55-74.
- Sadry, B. (2007). Introduction. Dans B. Sadry (aut.), *Bilan et perspective de la démocratie représentative* (pp. 1-33) (Publication 2007LIMO1001) [Thèse de doctorat, Université de Limoges, Faculté de Droit et des Sciences Économiques]. Thèses.fr; Université de Limoges.
- Schumpeter, J. (1979). *Capitalisme, socialisme et démocratie* (G. Fain, Trad.). Paris: Payot.
- Spitz, J.-F. (1997). République et démocratie de Montesquieu à Madison. *Revue De Synthèse*, 118(2-3), 259–283.
- Spitz, J.-F. (2001). La philosophie politique républicaine aujourd'hui. Un état des lieux. *Politique et Sociétés*, 20(1), 7-23.
- Stoetzel, A. (1976). Comment reconnaître la volonté générale. *Revue Française de Sociologie*, 17(1), 3-11.
- Vandamme, P.-É. (2016, 28 novembre). Les électeurs sont-ils si vertueux?. *La vie des idées*. <https://laviedesidees.fr/Les-electeurs-sont-ils-si-vertueux.html>
- Van Parijs, P. (1993). La justice et la démocratie sont-elles incompatibles. *Revue européenne des sciences sociales*, 31(97), 133-149.

